Flore de la Somme.

NOTE SUR L'OBIONE PEDUNCULATA Moq. Tand.

Lundi dernier, 18 septembre, j'ai constaté l'apparition ou la réapparition de cette plante très-intéressante pour les Botanistes picards, sur une étendue considérable du rivage de la baie de Somme.

L'*Obione pedunculata* se trouve en effet en ce moment au bord du chemin qui, partant de la caserne des Douaniers au cap Hornu près Saint-Valery, suit le pied de la falaise jusqu'à l'origine de la digue qui contourne la baie et va finir à la pointe du Hourdel. La plante se trouve sur une longueur de plus d'un kilomètre, en très-grande abondance, mais sur une largeur de 1 à 2 mètres seulement.

L'apparition subite de cette espèce annuelle sur un point de notre littoral si souvent parcouru par les Botanistes, peut donner lieu à des réflexions et à des recherches applicables à d'autres espèces.

Les documents qui pourraient éclairer la question sont les suivants :

« Cette plante a été trouvée *autrefois* au Crotoy et à Saint-» Valery. — (Boucher. Herb. — Baillon. Herb.)

(De Vicq. -- De la végét. sur le litt. de la Somme. Page 83).

» Nous l'avons trouvée en abondance en 1858, disent MM. » D. Vicq et de Brutellette (Catalog. p. 206). à l'embouchure de » la Canche au Trépied près Etaples. »

Cette année elle est encore signalée dans la même localité par M. Vignier botaniste d'Abbeville.

Comment expliquer la présence de cette Salsolacée sur un point reculé de la baie de Somme ?

Est-ce une réapparition ? Est-ce le résultat du développement de graines conservées sur place depuis de longues années et que les grandes eaux du printemps dernier auraient mis dans les

Digitized by Google

conditions nécessaires à leur développement ? Les faits de ce genre sont communs dans la famille des Salsolacées.

Ou bien faut-il admettre que les graines ont été apportées du Nord par les grandes marées et semées ainsi sur le rivage ? Cette plante appartient en tout cas à la Flore du Nord — Belgique, Danemark, Suède, Russie australe.

Sans oser faire un choix entre ces deux hypothèses toutes deux possibles, — la manière dont les plantes sont disposées sur le sol, en bande étroite et dessinant exactement la limite des hautes marées, — la nature du fruit qui est une capsule monosperme indéhiscente et bien conformée pour flotter, — l'extrême abondance de la plante, — sont autant de raisons qui me feraient pencher vers la dernière de mes deux suppositions.

20 septembre 1876. Dr. RICHER.

Le Cygne sauvage. (Suite de la page 133).

Le Cygne est un animal très-doux et sociable, et lorsqu'il est pris, étant blessé, il s'habitue facilement à la vue de l'homme et il reçoit la nourriture de sa main ; mais il lui faut, pour qu'il s'habitue à cette demi servitude, une pièce d'eau sur laquelle il puisse naviguer librement et trouver des aliments convenables à son tempérament. Un Cygne qu'on enfermerait dans une basse-cour ou dans un jardin privé d'une pièce d'eau, dépérirait bientôt et tomberait dans un état de tristesse qui amènerait promptement la mort. C'est un hôte qui consent à vivre dans notre société, mais qui a l'esclavage en horreur.

Ces oiseaux ont beaucoup d'attachement les uns pour les autres, et on prétend que lorsque l'un d'eux a l'aile cassée, ou éprouve un accident qui le gêne dans son vol, ses compagnons font tous leurs efforts pour l'enlever de l'eau, le soutenir, et lui permettre de continuer son voyage. Ils ne l'abandonnent qu'à la dernière extrémité. Audubon s'exprime ainsi : On a vu fréquemment une

Digitized by Google